



SECTIONS DU VAR

DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 24 AVRIL 2014

La politique économique développée aussi bien par le Président de la République que le nouveau premier Ministre s'éloigne chaque jour un peu plus des attentes des salariés et par conséquent des fonctionnaires de notre ministère. Cela renforce chaque jour un peu plus le bien fondé de l'indépendance de nos organisations syndicales dans le débat électoral: RGPP – MAP même combat !

Pour FO-DGFIP et CFTC-DGFIP, ce n'est pas un tournant ou une nouvelle politique mais bien une politique enfin assumée, dans le prolongement de l'adoption du Traité européen qui impose l'austérité. Une austérité dont les agents des ministères économiques et financiers subissent les conséquences par :

- La non revalorisation de leurs traitements, nous devrions même parler de baisse (il suffit de regarder sa fiche de traitement de janvier) conséquence directe du gel de la valeur du point d'indice depuis maintenant bientôt 5 ans,
- La réduction drastique des plans de promotions internes, qui obère gravement les déroulements de carrière,
- Les suppressions d'emplois dont le rythme demeure chaque année aussi soutenu (N'oublions pas que le var se place parmi les départements les plus touchés !)
- Les réformes territoriales avec la fermeture de services qui créent de véritables déserts ruraux et périurbains de services publics,
- Les restructurations ininterrompues, qui s'accélèrent avec l'adoption des démarches stratégiques directionnelles,
- La détérioration des conditions de travail qui aggrave le mal être au travail et engendre la souffrance au travail,
- Le monologue social dans les directions,

Dans le Var, les sujets d'actualité restent malheureusement nombreux. D'ailleurs, 12 points sont à l'ordre du jour, laissant présager de longs débats, ce qui nous oblige à demander la tenue de ce CTL sur la journée, afin qu'aucune discussion ne soit écourtée par manque de temps !

Cependant, dès à présent, les syndicats FO-DGFIP et CFTC- DGFIP ne peuvent que souligner différents points :

En ce qui concerne le dialogue social, ou présenté comme tel, plusieurs sujets nous interpellent : sans parler du vote qu'il est demandé aux OS sur le déménagement du CFP de la Valette, déménagement effectif depuis 1 mois et une semaine..., une courte note nous indique un projet de relogement des services de La Seyne sur mer et de Six-Fours.

Un bon dialogue social aurait supposé que cette annonce ait été faite lors du CTL du 07 février, ce projet datant de fin 2013 ! Or, loin s'en faut, les OS n'ont absolument pas été associées à ce projet !

Si l'on continue, il n'y a que 5 lignes du point 3 de l'ordre du jour, à savoir le point d'étape du budget, qui nous informent de la centralisation de l'affranchissement. Aucun renseignement n'est apporté quant à cette nouvelle organisation départementale, pourtant déjà présentée aux agents. Là encore, un bel exemple de dialogue social !

Il est vrai que l'actualité récente, que ce soit concernant Vert coteau, l'accueil au SIP de Toulon ou l'aménagement de Var amendes nous ont montré les limites, vites atteintes, de ce pseudo dialogue !

Concernant la sécurité des agents:

Depuis de nombreux mois deux syndicats FO DGFIP et CFTC DGFIP n'ont eu de cesse de soulever le problème de la sécurité des agents qui effectuent des dégagements de fonds dans les CFP du département.

L'actualité nous rattrape comme vous devez le savoir, avec l'incident survenu lundi 31 mars à Chambéry. Un collègue de la DDFiP Savoie a été violemment agressé par des malfaiteurs (Flash Ball et coups), et hospitalisé. A noter que le transfert ne concernait que des chèques, destinés à la BDF, située à 300m !

Nous constatons encore une fois que l'Administration préfère le curatif au préventif, pratique qui met en péril la santé voire la vie de tous les agents de notre réseau.

Nos deux syndicats réitèrent de manière ferme leur demande pour que les dégagements de caisse soient assurés systématiquement par des professionnels du transport de fonds. Qu'en est-il des groupes de travail promis depuis plusieurs mois et toujours non programmés ?

C'est là encore une adaptation du réseau à l'évolution de la société que l'administration refuse d'appréhender.

A propos de restructuration et d'aménagement de réseau, FO DGFIP et CFTC DGFIP attirent une nouvelle fois votre attention sur le site de Draguignan municipale où les agents du secteur dépenses du CFP se retrouvent à 6 dans des locaux inadaptés (environ 40 m²). Nous réitérons notre demande de réunion tripartite entre la direction, et les responsables locaux, pour que des solutions soient apportées dans les plus brefs délais afin de répondre à l'attente de TOUS les agents de ce site.

Il semblerait que des échanges aient eu lieu, mais là encore, aucune communication avec les OS et surtout toujours aucune solution proposée aux agents concernés.

Evitons de renouveler l'erreur commise au SIP de Brignoles !

Evitons que les fausses rumeurs ne circulent et que la tension ne monte entre les agents de Draguignan, à moins que celle-ci ne fassent l'affaire de notre direction...!

De plus, en ce qui concerne le site de Besagne, le service « dépôt-services financiers » subit toujours depuis l'ouverture du restaurant le « RCT », des nuisances sonores qui n'ont jamais été résolues.

Les collègues sont soumis depuis bientôt 3 ans, à un sifflement perpétuel lancinant, aggravé par le bruit des imprimantes, du téléphone, des conversations professionnelles.

Nous savons que le « RCT Café » refuse les travaux d'isolation nécessaires. Cependant, FO-DGFiP et CFTC- DGFiP demandent qu'une étude soit effectuée en vue du relogement de ces services.

Sans oublier l'aménagement de la cafétéria du site de Besagne sur lequel nous vous demandons toutes explications sur ce projet lors de ce CTL.

Sans oublier encore qu'à l'entresol, le ventilateur stratificateur positionné au centre au dessus du hall d'accueil est excessivement bruyant lorsqu'il se met en fonctionnement, entraînant des nuisances sonores qui perturbent les agents travaillant à proximité.

Concernant les dépenses de fonctionnement, malgré l'assurance de la direction, le matériel de base (scotch, trombones, élastiques, agrafes...) est manquant dans de nombreux services ! La dématérialisation totale n'est pas encore effective, loin s'en faut, et les agents ont besoin de consommables pour travailler.

Concernant le matériel informatique : en effet, au vu de l'âge moyen des agents de ce département (50ans et 4mois), et afin d'éviter de nouvelles ruptures d'égalité de traitement, FO-DGFiP et CFTC-DGFiP demandent une harmonisation de la taille des écrans, soit des 22 pouces pour tous.

Enfin, FO-DGFiP et CFTC-DGFiP sont heureux de constater l'élaboration de la note départementale sur les frais de déplacement en date du 07 avril 2014, alors que demandée lors du CTL du 07 février!

Comme d'habitude, de nombreux sujets restent récurrents, et FO-DGFiP et CFTC-DGFiP souhaitent la résolution rapide de ces thèmes, dans un but d'efficacité et pour le bien des agents de la DDFiP du Var, dont nous sommes les représentants officiels.